



# Les magnats du placement

Sur la scène québécoise, les gros pions du placement temporaire sont étrangers. Les entreprises états-uniennes Manpower, Quantum et Les Services Kelly se partagent la grosse part du gâteau avec Adecco Léonard & Parisien, anciennement Ecco Québec, une filiale d'une multinationale française.

**P**armi les mieux connues figurent deux agences québécoises: Services de placement Télé-Ressources et Drakkar Ressources Humaines, le success story des dernières années. Fondée en 1991, cette agence spécialisée dans le camionnage et la mécanique place environ 500 employés-es par année. En 1997, Télé-Ressources plaçait en moyenne 500 employés-es dispersés en permanence dans quelque 1 500 entreprises clientes, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 millions \$.

Une dizaine de firmes multinationales se consacrent au placement temporaire. L'agence états-unienne Manpower, avec un chiffre d'affaires de plus de 8,8 milliards \$ ÉU par année, demeure la plus imposante entreprise du genre sur le globe. Présente dans 43 pays, cette entreprise compte 1,6 million d'employés-es et quelque 2 400 bureaux de placement. Ses dirigeants montréalais ont refusé de répondre à nos questions.

## REDORER SON IMAGE

Les agences de placement privées n'ont pas toujours bonne presse. Nouvellement regroupées au sein de l'Association nationale des entreprises en recru-



PHOTO: RICHARD BOUSQUET

Les agences Manpower et Adecco ont pignon sur rue dans la plupart des grandes villes françaises.

tement et placement de personnel, elles tentent de redorer leur image. En juin dernier, cet organisme basé à Toronto comptait 604 agences de placement, dont 98 provenaient du Québec. Dotée d'un code de déontologie, cette association tente d'écarter, par exemple, les agences qui exigent des frais aux travailleurs-ses.

Selon la revue *Commerce*, «quand les agences aident une entreprise à combler un poste clé, elles sont perçues comme des intermédiaires précieux. Mais lorsqu'il est question de location de personnel temporaire, elles n'ont plus aussi bonne réputation.» On va jusqu'à parler d'éleveurs d'esclaves. «Souvent, les agences sont vues comme une façon d'éviter de payer des cotisations, de contourner la syndicali-

sation, de ne pas payer des avantages sociaux élevés, déplore Denis Généreux, chargé du chapitre québécois de l'Association. Plusieurs entreprises ont créé leur propre agence de placement pour payer moins cher de CSST. Quand une agence de placement a un seul client, il faut se poser des questions!

«On accuse à tort les agences de créer la précarité d'emploi, soutient Linda Plourde. Nous, on est là pour gérer la précarité d'emploi, on répond à un besoin.» Lili Desbiens, directrice de l'agence Comidic abonde dans le même sens: «Même s'il n'y avait que des gens à temps complet dans les hôpitaux, les agences de placement existeraient quand même pour remplacer les employés en congé, les fins de semaine, les accidentés du travail, etc.»